



## Conditions générales du Islington Centre for English (ICE) Veuillez lire attentivement!

### Remboursement et annulation de cours

1. L'inscription au cours ainsi que le paiement de la caution requise constituent un contrat entre l'élève et l'école signifiant que l'élève s'engage à se rendre aux cours et à **payer le prix total du cours même si l'élève change d'avis ultérieurement**. Les frais de cours doivent être payés avant le début du cours. Seul le Directeur peut décider si une exception peut être accordée.
2. ICE s'engage à offrir un cours d'études décidé mutuellement entre l'école et l'élève. Si pour quelque raison qui soit l'élève s'absente sans préavis, aucun remboursement ne sera accordé.
3. Si un étudiant décide de changer son cours pour un cours contenant moins de leçons par semaine, les frais de cours ne seront pas remboursés. Les détenteurs du Visa d'étudiant général (General Student Visa) sont prévenus que l'école est dans l'obligation d'insister qu'un cours de 15 heures par semaine (les pauses non incluses) soit suivi.
4. Les cours ne se déroulent seulement s'ils sont justifiés par la demande. Si un cours est annulé par l'école et qu'un étudiant n'est pas capable d'assister à un cours de remplacement, un remboursement des frais scolaires moins le prix des leçons commencées sera accordé.
5. Si un élève annule son cours à l'avance, pour quelque raison qui soit, les conditions sont les suivantes :
  - a) L'annulation doit être faite par écrit et doit être montrée à l'administration.
  - b) Si l'annulation est faite **7 jours ou plus après** que l'élève ait commencé le cours, aucun remboursement ne sera accordé.
  - c) Si le cours est annulé **moins de 7 jours avant** le début du cours, 30% du prix du cours sera facturé.
  - d) Si le cours est annulé **moins de 14 jours et plus de 7 jours avant** le début du cours, 10% du prix du cours sera facturé.
  - e) Si le cours est annulé **plus de 14 jours avant** le début du cours, un remboursement total sera accordé moins les frais d'inscription.
  - f) Pour les cours particuliers, un préavis de **24 heures** doit être donné sinon aucun remboursement ne sera accordé.
6. Tous les élèves doivent informer la réception en cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone.
7. Les élèves inscrits aux examens Cambridge doivent impérativement être inscrits à un cours au ICE **jusqu'à la date de leur examen**.
8. Pour bénéficier d'une réduction, l'élève souhaitant prolonger son cours doit en informer la réception **durant les deux premières semaines du cours**.

### Visas, refus de Visas et présence aux cours

9. En cas de refus de Visa, la caution payée sera remboursée moins £100 de frais d'administration sur présentation de la lettre originale de refus de Visa.
10. En cas de candidature basée sur de **fausses informations, aucun remboursement ne sera accordé**.
11. Au cas où le visa est accordé plus tard que prévu, aucun remboursement ne sera accordé à l'élève dont le cours sera raccourci par conséquence.
12. Les étudiants non-européens doivent se conformer aux réglementations sur l'immigration du Ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni.

### Congés

13. Il n'est pas possible de changer les dates du cours sans un préavis de 2 semaines minimum. L'élève peut organiser une classe de remplacement dans la même semaine si cela est approuvé par la réception et le professeur.
14. Pour tous les cours d'une durée de 6 semaines ou moins, des vacances peuvent être organisées seulement le jour de l'inscription. Il n'est pas permis de réserver un cours de courte durée puis d'organiser des vacances (avec ou sans préavis de deux semaines) et de récupérer les leçons perdues.
15. Pour les cours de 7 semaines ou plus, des vacances peuvent être réservées à condition d'en faire la demande 2 semaines auparavant à la réception.
16. Les étudiants ont droit à 2 semaines de vacances pour 12 semaines de cours. Ceci doit être arrangé au minimum 2 semaines à l'avance.
17. Tous les élèves doivent prendre **2 semaines de congés pendant la période de Noël** quand l'école est fermée (généralement du dernier vendredi avant Noël au premier lundi de janvier). Les élèves qui étudient pendant 36 semaines ou plus doivent prendre **2 semaines de vacances en été soit en juin, juillet ou août**.
18. Si un élève est malade et souhaite récupérer les leçons manquées, un certificat médical doit être présenté à la réception. Un élève peut être autorisé à remplacer une leçon manquée pendant la même semaine si le professeur est d'accord et si la limite maximale d'élèves par classe n'est pas dépassée.

### Comportement

19. La Direction se réserve le droit de renvoyer un élève s'il ne se conforme pas aux règles de conduite de l'établissement mentionnées ci-dessus ou en cas de mauvaise conduite. Dans ces cas-là, aucun remboursement ne sera accordé.

Le prospectus du collège est correct au moment de l'impression mais peut être sujet à des modifications.